

BUREAU FEDERAL

Réunion du 7 Mars 2009 à Paris

- Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Rémy GAUTRON, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.
- Excusés : MM. Frédéric FORTÉ (Equipe de France) et Jean-Yves GUINCESTRE (Journées Médicales à Lille).
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Dominique LATTERADE, Patrick BEESLEY, Raymond BAURIAUD, Alain GAROS, Nicolas RAIMBAULT et Gilles THOMAS.
Melle Magali ANDRIER.
-

Réglementation.

La question du montant de la mutation pour un licencié ayant une licence Détente n'ayant pas été tranché lors du Comité Directeur des 27 et 28 Février 2009, le Bureau Fédéral décide de le fixer à quinze Euros.

Organisation Fédérale.

Les membres du Bureau Fédéral participent à une réunion de travail portant sur :

- L'analyse et la validation de la synthèse du Séminaire du Comité Directeur des 27 et 28 Février 2009 précisant la commande politique 2009-2012.
- Le calendrier de la mise en place des départements et plus particulièrement des quatre pôles.
- Le positionnement des personnes.
- Le fonctionnement fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la démarche validée lors du Comité Directeur des 9 et 10 Janvier 2009 et les grandes étapes qui vont marquer la réorganisation fédérale.

① L'ambition de cette organisation, plutôt novatrice, réside en la fusion du service fédéral et de la DTBN. Cette mutualisation des moyens devrait permettre la mise en œuvre de la

commande politique fédérale, tout en intégrant ce qui relève de la délégation de Service Public (confiée par l'État) et ce qui relève de la culture et du mode associatif.

- ② Différents points sont débattus, concernant
- l'organisation structurelle, et plus particulièrement la mise en œuvre des pôles opérationnels
 - le positionnement du DTN par rapport à la fusion des deux services, et l'affichage par rapport au Ministère
 - le rôle des différents acteurs des Pôles
- ③ Sur le fonctionnement fédéral, il est décidé :
- le recours à des réunions régulières pendant la phase d'élaboration.
 - le recours à des réunions Pôles / Commissions afin de continuer à assurer la continuité de l'action fédérale.

④ La relecture du document de synthèse des axes politiques donne lieu à quelques modifications ou choix d'affectation à chacun des quatre Pôles.
Le document est validé et sera envoyé aux membres du Comité Directeur afin qu'ils adressent leurs remarques par retour.

Le document sera définitivement validé lors du Bureau Fédéral du 20 Mars 2009.

Les quatre Vice-Présidents sont chargés de démarrer le travail de priorisation et d'orientation des axes politiques en relation avec les Directeurs des Pôles.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 20 Mars 2009, à Paris.